



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

**Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.**

# BTS ASSURANCE

## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET MANAGÉRIAL DE L'ASSURANCE U3

SESSION 2017

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

Matériel autorisé :

Toutes les calculatrices de poches y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (circulaire n°99-186 du 16/11/1999)

Tout autre matériel est interdit

Documents à rendre avec la copie : aucun

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Le sujet se compose de 8 pages, numérotées de 1/8 à 8/8.

BTS ASSURANCE		Session 2017
U3 : Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance	ASE3ECO	Page 1/8

## **PARTIE I : EXPLOITATION D'INFORMATIONS**

À l'aide de vos connaissances et des documents annexés, répondez aux questions suivantes :

- 1. Identifiez les raisons qui imposent à la société française de s'adapter au vieillissement de sa population.**
- 2. Repérez les impacts de l'augmentation des coûts de la prise en charge du vieillissement sur les différents agents du circuit économique.**
- 3. Présentez les différences entre les trois systèmes de couverture des risques liés au vieillissement.**
- 4. Étudiez la réalité et les limites des opportunités que peut présenter le vieillissement de la population pour les assureurs.**

## **PARTIE II : RAISONNEMENT STRUCTURÉ**

Dans un raisonnement structuré, vous répondrez à la question suivante :

**Pour les entreprises du secteur de l'assurance, Internet n'est-il qu'un canal de distribution ?**

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 - Assurance dépendance : pour une solution hybride, publique et privée.

Annexe 2 - Accroissement des dépenses publiques liées au vieillissement, 2010-2060, par point de PIB.

Annexe 3 - Des assurés encore en or.

Annexe 4 - Sondage sur les préférences des français pour préparer leur vieillissement.

Annexe 5 - Le vieillissement bouscule l'assurance.

Annexe 6 - La Sécurité sociale est-elle l'ennemie de l'emploi ?

Annexe 7 - Adopter les bons gestes au plus tôt.

Annexe 8 - Adapter la loi à l'âge de nos artères.

Annexe 9 - L'activité financière de l'assurance en 2014 : les chiffres clés.

Annexe 10 - Fiche repère – prélèvements obligatoires.

BTS ASSURANCE		Session 2017
U3 : Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance	ASE3ECO	Page 2/8

## **Annexe 1 : Assurance dépendance : pour une solution hybride, publique et privée**

Il est des problèmes sur lesquels un consensus existe et qui pourtant sont très mal traités. Ils ont généralement deux caractéristiques communes : un ancrage dans le long terme et une part d'incertitude.

La dépendance, c'est-à-dire le risque futur de devoir recourir à un tiers pour s'occuper des actions quotidiennes, question par définition de long terme et incertaine, n'échappe pas à la règle : alors que le vieillissement n'a jamais été une réalité aussi brûlante, les Français n'assurent pas, ou peu, leur dépendance.[...]

Le poids financier de la dépendance est lourd : environ 1 800 € mensuels pour une prise en charge à domicile, entre 2 000 et 3 000 € en institution spécialisée. Pour se faire une idée du poids financier de la dépendance à l'échelle individuelle, on peut comparer ces coûts au minimum vieillesse (740 € mensuels pour une personne seule) ou à la pension de retraite médiane (1 200 € mensuels). [...]

Qui supportera donc à l'avenir le coût - chaque année plus lourd - de la dépendance?

### **La première solution est de renforcer la prise en charge publique de la dépendance.**

Aujourd'hui, le système français se présente de la façon suivante : une Aide personnalisée à l'autonomie (APA) pour les personnes dépendantes de plus de 60 ans [...] Le reste à charge pour les allocataires est de 30 % environ. L'APA représente 1,9 % du PIB français. Elle est financée à 70 % par les départements et à 30 % par des contributions sociales, comme la CSG : la logique est donc celle d'un financement par la solidarité, c'est-à-dire le prélèvement fiscal. [...]

En réalité, la véritable question est de savoir si nous voulons passer, pour l'assurance dépendance, à un système assurantiel de type " sécurité sociale " qui mutualiserait le risque (avec cotisations sociales, comme en Allemagne) ou si, au contraire, nous souhaitons conserver notre système de solidarité fiscale.

La dépendance, on l'a dit, va coûter de plus en plus cher : la première option aurait donc pour effet immédiat d'affecter la compétitivité des entreprises - et de plus en plus- la seconde engendrerait un accroissement considérable de la charge fiscale. Elle présenterait en outre un très fort enjeu intergénérationnel : mettre en place aujourd'hui un système par répartition, cela serait mettre à contribution des générations de jeunes actifs déjà fortement pénalisés dans la dernière réforme des retraites – telle qu'elle est conçue à ce stade.

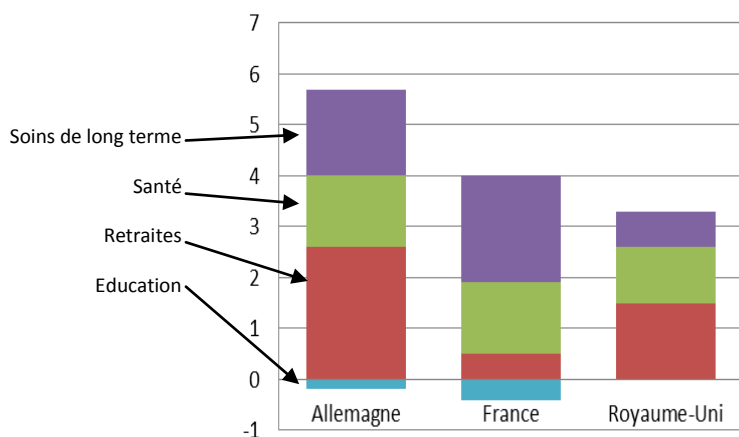
### **La seconde solution est d'encourager l'assurance dépendance privée.**

L'assurance dépendance privée peut prendre des formes très variées, mais elle est le plus souvent servie sous la forme d'une rente servie mensuellement aux cotisants atteints de dépendance. [...] Le développement de cette assurance privée, soit par couverture individuelle, soit par couverture collective, doit être envisagé comme la principale piste de prise en charge de la dépendance en raison du coût pour les finances sociales qu'occasionnerait la création d'un 5<sup>ème</sup> risque et de son enjeu d'équilibre intergénérationnel (l'assurance privée suivant pour sa part une logique de capitalisation).

*Q. Jagorel, www.lemonde.fr, Octobre 2013*

BTS ASSURANCE		Session 2017
U3 : Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance	ASE3ECO	Page 3/8

## Annexe 2 : Accroissement des dépenses publiques liées au vieillissement, 2010-2060, par point de PIB



Source : Ageing Report 2012

Les soins de long terme constituent le facteur premier d'accroissement des dépenses, en raison des besoins importants de prise en charge des personnes fragiles ou en perte d'autonomie, notamment parmi les plus de 80 ans. Car si l'espérance de vie ne cesse de croître, l'espérance de vie en bonne santé en revanche reste relativement stable. En d'autres termes, nous vivons plus longtemps mais pas forcément plus longtemps en bonne santé.

*La Silver Économie, une opportunité de croissance pour la France, rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective - Décembre 2013*

### Annexe 3 : Des assurés encore en or

Les apparences sont parfois trompeuses. Peu convoités dans les campagnes publicitaires d'assurance auto et habitation, encore moins dans les offres, les seniors n'en constituent pas moins une cible de choix dans la segmentation du portefeuille des assureurs. Il suffit de se pencher sur les données de marché pour s'en convaincre.

En multirisque habitation, les seniors représentent en moyenne 25 à 35 % des contrats et génèrent jusqu'à 40 % des primes encaissées. Deux raisons à cela : d'une part, près d'un senior sur trois en France, soit environ 6 millions de personnes, est propriétaire d'une résidence secondaire. Ce n'est guère surprenant, puisque les plus de 50 ans détiennent deux fois plus de résidences secondaires que les autres générations. D'autre part, les seniors ont une propension plus forte que leurs cadets à équiper leurs MRH de garanties et de services dits « de confort ». « *Ils sont plus prévoyants, ils ont besoin de se garantir contre les aléas pour gagner en sérénité* », évoque Fabrice Lecuyer, directeur marketing de MMA.

La tendance est un peu moins marquée en auto où entre 15 et 25 % des primes sont imputables à cette tranche d'âge pour à peine un quart du nombre de contrats, soit environ 9 millions de véhicules assurés. Et pour cause : leurs besoins de conduite déclinant avec l'âge, ils résilient leurs contrats ou les adaptent au kilomètre parcouru (formules « *pay as you drive* »).

À la différence des plus jeunes, les seniors constituent aussi de bons risques, avec des taux de sinistralité inférieurs à la moyenne. « *C'est surtout vrai en MRH, de l'ordre de 1 % de moins sur douze mois* », par rapport au reste du portefeuille, précise Fabrice Lecuyer. Et contrairement aux idées reçues, les assureurs constatent que les personnes âgées, qu'elles appartiennent à la tranche 65-74 ans ou à celle des plus de 75 ans, n'ont pas plus d'accidents que le reste de la

BTS ASSURANCE		Session 2017
U3 : Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance	ASE3ECO	Page 4/8

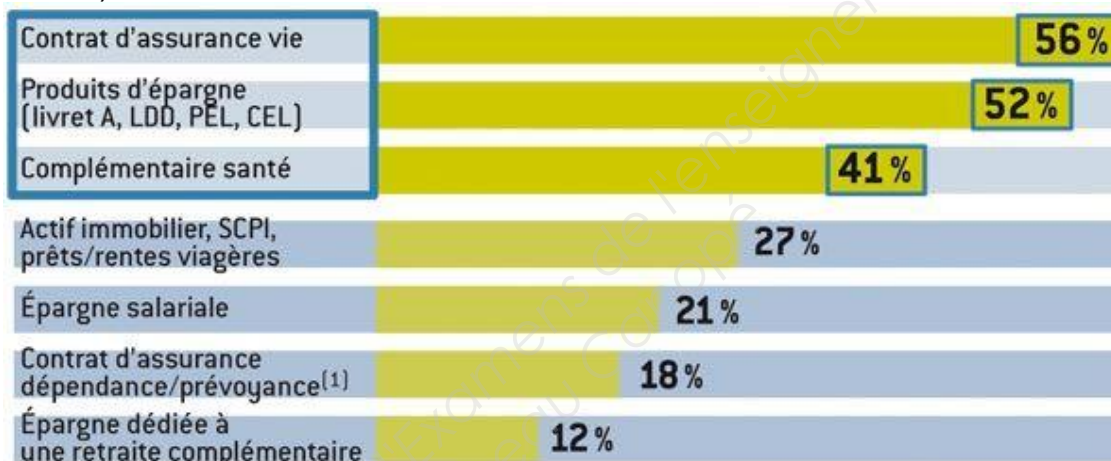
population. En 2013, les 65-75 et 75 ans et plus représentent respectivement 7,8 % et 13,3 % de la mortalité routière, contre 30,8 % pour les 25-44 ans, selon la Sécurité routière.[...]

Les seniors ne forment pas un ensemble monolithique en termes de revenus. En dix ans, entre 2000 et 2010, le taux de pauvreté des plus de 60 ans s'est dégradé de 3,7 à 4,2 % de la population, selon les chiffres de l'Insee. Une précarisation rampante qui pourrait déboucher sur des déséquipements croissants ou des hausses des résiliations à l'aune de la loi « Hamon ».

L'Argus de l'Assurance n°7379 - octobre 2014

#### Annexe 4 : Sondage sur les préférences des français pour préparer leur vieillissement.

Question posée : Avez-vous mis en place des placements pour vous prémunir en cas de dépendance pour vous ou votre entourage ? Lesquels (plusieurs réponses possibles) ?



<sup>(1)</sup> Obsèques, arrêt maladie, invalidité

L'Argus de l'assurance - Octobre 2014

#### Annexe 5 : Le vieillissement bouscule l'assurance

À l'instar de la plupart des pays développés, la France vieillit. Ou plus exactement, la part des seniors dans la population française ne cesse de croître. Un phénomène inexorable, mais qui n'est plus forcément appréhendé de manière négative. Et les acteurs de l'assurance font partie de ceux qui croient dans les vertus de la *silver économie*<sup>1</sup>[...].

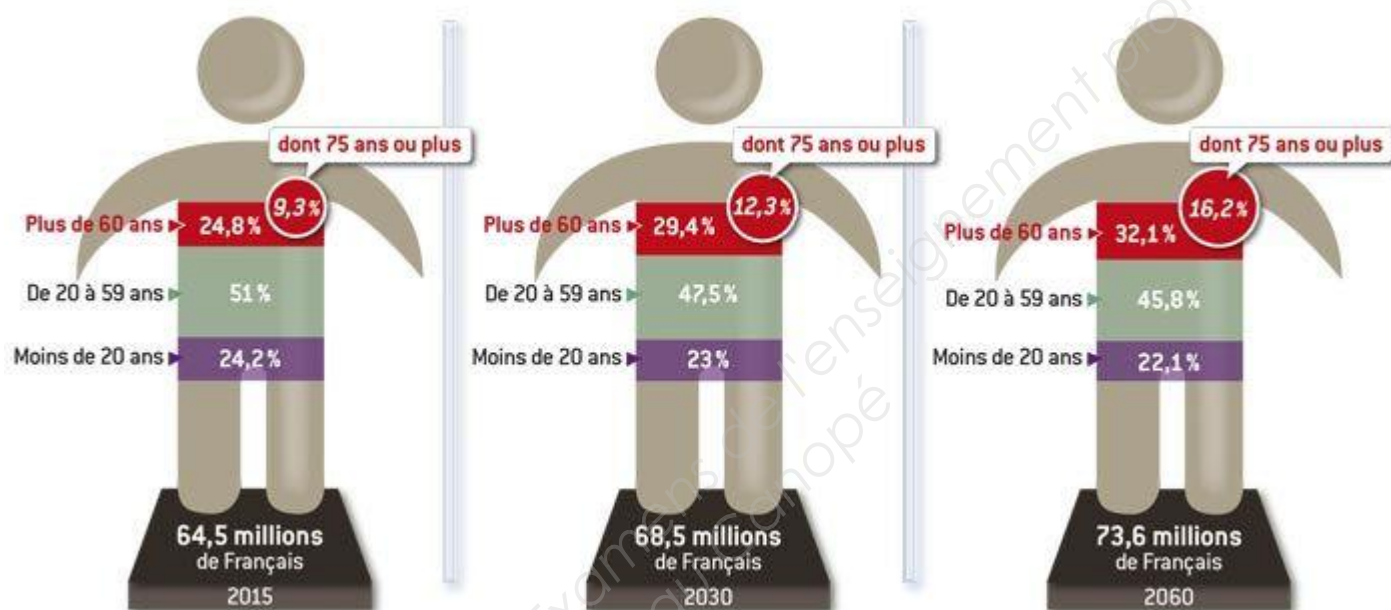
Pouvoir d'achat élevé, patrimoine important, client fidèle... : l'assurance a bien compris tout l'intérêt de cette cible. Même en complémentaire maladie, les plus de 60 ans sont regardés aujourd'hui d'un nouvel œil, compte tenu de la généralisation de l'assurance santé à tous les salariés, qui devrait réduire considérablement les portefeuilles individuels. « *La silver économie est une réalité et une opportunité* », témoigne Roger Mainguy, directeur général d'April Santé-prévoyance, qui cite le cas de sa Garantie accident 50 +, qui trouve un véritable écho « *auprès des jeunes*

<sup>1</sup> La Silver économie est l'économie au service des personnes âgées.

BTS ASSURANCE		Session 2017
U3 : Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance	ASE3ECO	Page 5/8

*grands-parents* », et le développement des services. De fait, vieillissement ne se conjugue pas uniquement avec rente dépendance, un produit de fin de vie complexe et dont le marché peine à décoller. Si les acteurs de l'assurance multiplient les initiatives sur le front de la *silver* économie, c'est surtout pour imaginer les services de demain qui permettront, notamment, de prévenir la perte d'autonomie ou de favoriser le maintien à domicile, souhaité par une majorité de personnes âgées et encouragé par tous les gouvernements soucieux des deniers publics. [...]

### LE BOOM DES PLUS DE 75 ANS : Projection de la population de la France métropolitaine par groupes d'âge



*L'Argus de l'assurance - octobre 2014 – Extrait*

### Annexe 6 : La Sécurité sociale est-elle l'ennemie de l'emploi ?

La France fait aussi partie des pays européens dans lesquels le financement de la protection sociale repose de façon nettement majoritaire sur des cotisations sociales assises pour l'essentiel sur les revenus d'activité. La part des cotisations sociales dans les ressources de la protection sociale s'élevait en effet à 63,3 % en France, contre 56,2 % en moyenne dans l'Europe à 27 [...]. De plus, la part des cotisations sociales à la charge des employeurs est particulièrement élevée (43,0 %). Ainsi, alors que la France et l'Allemagne mobilisent toutes deux une part sensiblement identique des cotisations sociales pour financer les dépenses de protection sociale (de l'ordre de 63 %), nos voisins allemands opèrent au sein de cet ensemble un partage très différent du nôtre entre cotisations à la charge des employeurs et des salariés : 55 %-45 % en Allemagne, contre 70 %-30 % de ce côté-ci du Rhin. Or les cotisations sociales à la charge des employeurs ont un impact direct sur le coût du travail supporté par les entreprises.

<http://www.acoss.fr> - 22 juin 2015

BTS ASSURANCE		Session 2017
U3 : Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance	ASE3ECO	Page 6/8



## **Annexe 7 : Adopter les bons gestes au plus tôt**

Anticipation et prévention de la perte d'autonomie, tel est le premier axe du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement. Axe majeur de sa politique en la matière, le gouvernement y consacra 185 M€ en année pleine. Afin de prévenir et retarder la perte d'autonomie, il est notamment prévu de financer des actions de prévention par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Mais aussi d'instaurer une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées dans chaque département.[...]

En réalité, en France, la majorité des personnes âgées vieillit dans de bonnes conditions d'autonomie. Seuls 8 % des plus de 60 ans sont considérés comme dépendants et sont bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Et à 85 ans, seule une personne sur cinq est en perte d'autonomie. Pour autant, il est indispensable de donner les moyens aux personnes âgées d'être actrices de leurs parcours, de leur permettre d'anticiper, de prévoir pour mieux repérer et combattre les premiers facteurs de risques. Pour ce faire, la mobilisation de tous les acteurs, publics et privés, est nécessaire.

*La Tribune de l'assurance n° 204 – Juillet 2015 – Extrait*

## **Annexe 8 : Adapter la loi à l'âge de nos artères**

Prélude à une vraie réforme de la dépendance, le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement devrait entrer en application début 2016. Ses mesures sont bien accueillies mais les professionnels jugent le volet financement insuffisant. [...]Le projet ambitionne notamment de changer le regard porté sur la vieillesse et de lutter contre les inégalités sociales. Le texte aborde ainsi la double dimension du bien vieillir et de la protection des plus vulnérables. Son objectif : anticiper les conséquences du vieillissement de la population et inscrire cette période de vie dans un parcours qui réponde au mieux aux attentes des personnes en perte d'autonomie en matière de logement, de transport, d'accompagnement et de soins, de vie sociale et citoyenne... [...]

*La Tribune de l'assurance n° 204 - juillet 2015*

## **Annexe 9 : L'activité financière de l'assurance en 2014 : les chiffres clés**

L'assurance joue un rôle primordial dans le financement de l'économie. L'acquisition et la gestion d'actifs financiers par les sociétés d'assurances ont produit en 2014 des résultats en progression. [...]

La contribution de l'assurance au financement de l'économie reste importante en 2014 pour atteindre 2 141,0 milliards d'euros, majoritairement en direction des entreprises (58 % des actifs).

En 2014, les placements des sociétés d'assurances en valeur de bilan atteignent 1 878,0 milliards d'euros contre 1 793,9 milliards en 2013. Le flux net de placement progresse en 2014 de 2,4 % pour atteindre 84,1 milliards d'euros.

*Tableau de bord de l'assurance 2014 - FFSA*

BTS ASSURANCE		Session 2017
U3 : Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance	ASE3ECO	Page 7/8



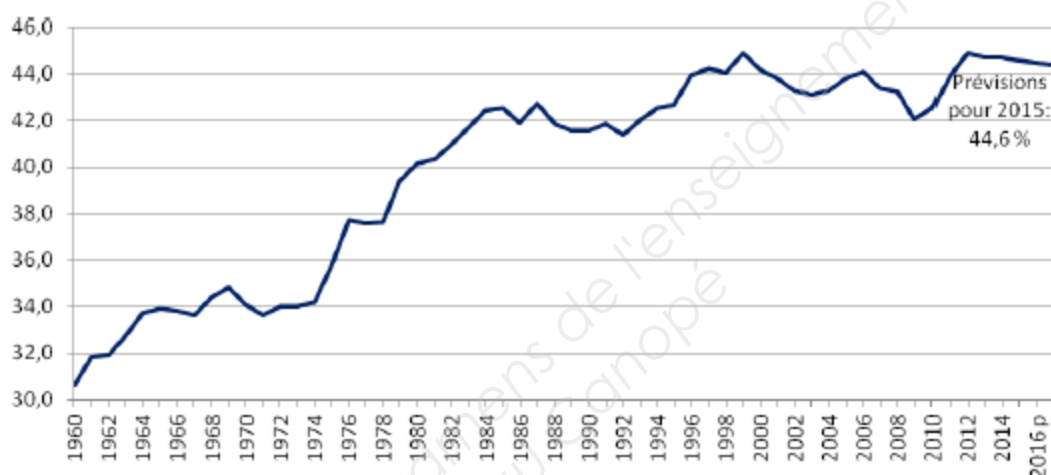
## Annexe 10 : Fiche repère – prélèvements obligatoires

### Montant des prélèvements obligatoires

Année	2012	2013	2014	prévisions 2015
Prélèvements obligatoires (en Mds d'euros)	913,9	945,6	956,3	971,4
Evolution effective (en %)	+4,3 %	+3,5 %	+1,1 %	+1,6 %

Source : Projet de Loi de Finances pour 2015 (PLF)

### Évolution du taux de prélèvements obligatoires (en % du PIB)



Source : Insee

### Bénéficiaires des prélèvements obligatoires (en 2013)

	En milliards d'euros	En % du total	En % du PIB
État	297,5	31,5 %	14,1 %
Organismes divers	14,3	1,5 %	0,6 %
Sécurité sociale	507,2	53,6 %	24 %
Collectivités locales	124,5	13,2 %	5,9 %
Union européenne	2,1	0,2 %	0,1 %
<b>Total</b>	<b>945,6</b>	<b>100,0 %</b>	<b>44,7 %</b>

Source : Insee

www.lafinancepourtous.fr - Juillet 2015

BTS ASSURANCE		Session 2017
U3 : Environnement économique, juridique et managérial de l'assurance	ASE3ECO	Page 8/8